



Mon avocat prend la fuite !!

Par **pat01**, le **22/07/2009** à **13:42**

Bonjour,
Malgré de vains essais de communication, mécontent des services de mon avocat, j'en fais part au Bâtonnier.
Mon avocat m'adresse un courrier AR, me disant que la confiance étant rompue, il se départissait de mes intérêts. Il me demande de lui indiquer un avocat auquel transmettre le dossier.
1- Lui dois-je des honoraires ?
2- A-t-il le droit d'abandonner cette affaire, sachant que j'ai gagné en 1ere instance et que mon adversaire à fait appel ?
3- Comment trouver un autre avocat ?
4- Puis je demander conseil auprès du Bâtonnier ?